

APPEL A PROJETS Fondation ARC AIDES INDIVIDUELLES JEUNES CHERCHEURS 2020

Doctorants en 4^{ème} année de thèse

Site de soumission : <http://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Contact : ai@fondation-arc.org

Date limite de saisie en ligne : **Mercredi 4 mars 2020 avant 13h**

1. Contexte et objectifs

Chaque année, dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche en cancérologie, la Fondation ARC soutient des projets de recherche ambitieux et originaux dans le cadre de ses appels à projets « Aides Individuelles jeunes chercheurs ». Ces projets peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Le présent appel à projets « Doctorants en 4^{ème} année de thèse » a pour objectif de soutenir les jeunes chercheurs pour leur permettre de finaliser leurs travaux de thèse de doctorat dans les meilleures conditions.

Le financement, attribué pour une durée de 6 ou 12 mois, couvre le salaire du doctorant dans le cadre de la réalisation de son projet de recherche en cancérologie et de la préparation du doctorat d'université français.

- Le jeune chercheur et sa structure de recherche doivent se conformer au règlement éthique en vigueur.
- La demande de prolongation au-delà de la 3^{ème} année de thèse devra être solidement argumentée et un calendrier prévisionnel des tâches à accomplir sera détaillé dans la demande.
- La future date de thèse prévue doit être indiquée. Le financement peut être conservé au-delà de la date de soutenance à condition que le lauréat se consacre entièrement à la finalisation de ses travaux de recherche dans le laboratoire d'accueil.

2. Soutien proposé par la Fondation ARC

Critères d'éligibilité et de recevabilité

- Profil requis : Doctorant en 3^{ème} année de thèse, demandant le soutien pour la 4^{ème} année de thèse d'université
- Candidat de formation scientifique ou médicale (médecine, pharmacie ou vétérinaire).
- Inscription dans une université française.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer pleinement à son projet de recherche pendant toute la durée du financement de la Fondation ARC. Le décret du 23 avril 2009 relatif au contrat doctoral prévoit toutefois, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités confiées au doctorant contractuel peuvent également inclure des vacations pour du monitorat ou du conseil.
- Il n'est pas possible de candidater à une même session à plusieurs aides individuelles.

Modalités de financement

- Durée de financement : 6 ou 12 mois (la date d'obtention du diplôme doit être au minimum postérieure de 6 mois à la date du début du financement).
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : Université d'inscription ou de rattachement située en France, ou un organisme gestionnaire français (voir 4. Condition d'application « Mise en place du financement »).
- Prise d'effet en session de printemps 2020 : entre le 1^{er} septembre 2020 et le 1^{er} mars 2021.
- Montant du financement : environ 32 000 € annuel versé à l'organisme employeur comprenant le salaire brut et les cotisations patronales selon la grille de l'organisme gestionnaire qui établit le contrat de travail et correspondant à l'allocation de recherche du Ministère au 1^{er} septembre 2016 (salaire brut mensuel de 1 768 €).

3. Sélection des projets

Procédure de sélection

Après vérification de leur éligibilité et recevabilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis à l'expertise par les Commissions nationales thématiques. Tous les dossiers de candidature sont expertisés dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation ARC.

Après expertise et classement par les Commissions nationales thématiques, les dossiers sont soumis au Conseil scientifique. La liste finale validée par le Conseil scientifique est proposée au Conseil d'administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

Critères de sélection

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le candidat : formation et diplômes, publications, plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie. Les demandes de financements émanant de la même équipe pourront faire l'objet d'un arbitrage particulier.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans la cadre d'un doctorat).
- La justification de la demande de soutien en 4^{ème} année de doctorat (motivation, plus-value de la 4^{ème} année de financement, justification du calendrier prévisionnel, etc).

4. Conditions d'application

Mise en place du financement

- Les aides doctorales ne sont pas cumulables avec des financements d'autres organismes financeurs. Les candidats ayant formulé des demandes auprès de plusieurs organismes pour la même période ou une partie de cette période doivent, en cas d'obtention, faire connaître le plus rapidement possible leur choix à la Fondation ARC. Si le choix ne se porte pas sur la Fondation ARC, le financement est caduc et ne peut être reporté. Toute candidature ultérieure fera l'objet d'un dossier de candidature à constituer et à présenter de nouveau suivant le calendrier fixé par la Fondation ARC.
- L'organisme employeur devra être situé en France et être prioritairement l'université d'inscription ou de rattachement en France.
- Les laboratoires d'accueil en France éligibles doivent appartenir à l'un des organismes suivants : organisme public de recherche (université, EPST, EPIC, etc.) ; organisation à but non lucratif (associations, fondations, etc.) ; établissement de santé public ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CRLCC, etc.).
- Les laboratoires d'accueil à l'étranger éligibles doivent appartenir à un organisme public de recherche ou un établissement de santé public ou privé à but non lucratif.
- Le salaire brut et les cotisations patronales sont à la charge de la Fondation ARC par convention avec l'organisme employeur qui établit le contrat de travail. Il appartient au bénéficiaire du financement de vérifier auprès de son organisme employeur que son laboratoire d'accueil est compatible et peut y être rattaché. En

cas de difficulté de mise en place du financement, la Fondation ARC ne pourra être tenue responsable si cette condition n'est pas remplie.

- Le décret du 23 avril 2009 relatif au contrat doctoral prévoit, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités confiées au doctorant contractuel peuvent être exclusivement consacrées à la recherche mais également inclure d'autres tâches : enseignement, information scientifique et technique, valorisation de la recherche, missions de conseil ou d'expertise pour les entreprises ou les collectivités publiques.

Changement de situation administrative ou/et de thématique

Tout changement de situation administrative ou de thématique intervenant pendant la période de financement devra être notifié à la Fondation ARC dans les meilleurs délais par email à l'adresse : suivi-ai@fondation-arc.org (exemple : recrutement par un organisme, abandon du projet...).

En cas d'obtention du diplôme de doctorat d'université pendant la durée du contrat, la poursuite de l'activité est autorisée dans le laboratoire jusqu'au terme du financement accordé, sauf démission pour un autre projet. Le candidat informera la direction scientifique de la date de soutenance du diplôme et la poursuite éventuelle dans le laboratoire, par email (suivi-ai@fondation-arc.org).

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, un rapport d'activité sera demandé par la Fondation ARC. Les publications et communications issues du projet devront être jointes à ce rapport.

Règles de communication

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication, ...) ou orale (séminaire, congrès, ...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière de la Fondation ARC.

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements : « This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°) »

Le « résumé grand public » est essentiel pour que le grand public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant les donateurs, les adhérents et le grand public en général.

5. Calendrier de l'appel à projets

	Session de Printemps 2020
Ouverture de l'appel à projets	Mi-décembre 2019
Date limite de dépôt des dossiers	Mercredi 4 mars 2020 à 13h
Réunion du Conseil d'Administration	23 juin 2020
Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC. Notification par e-mail au candidat et à son responsable scientifique (aux adresses e-mails indiquées dans le dossier)	Fin juin 2020
Mise en place des financements	4 ^{ème} trimestre 2020

6. Modalités de soumission

Le dossier de candidature, comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet, devra être établi suivant la présente notice et rempli sur la plateforme Internet de la Fondation ARC accessible à l'adresse suivante :

<http://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Les vérifications d'erreurs sur la saisie des champs sont calculées au moment de la soumission finale du dossier. Le dossier de candidature ne sera pris en compte qu'une fois soumis par le candidat.

A la soumission finale, un accusé de réception email sera adressé au candidat.

Tant que l'appel à projet n'est pas clos, il est possible de revenir sur un dossier soumis pour le modifier autant de fois que nécessaire. Il est important de resoumettre le dossier après modifications pour sa validation.

Attention, après la clôture de l'appel à projets, le dossier ne peut plus être modifié.

Cependant, jusqu'à la date du Conseil d'Administration, le candidat a la possibilité de compléter son dossier en y ajoutant sous forme d'annexes les documents suivants :

- Évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception) ;
- Changement de situation administrative : obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme.
- Pour les demandes en 4^{ème} année de thèse, le rapport du comité de suivi de thèse, si disponible

Pour toute information complémentaire concernant les critères de l'appel à projets :

ai@fondation-arc.org

Pour toute information concernant le dépôt des candidatures sur internet :

contactAAP@fondation-arc.org

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet : <http://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Le dossier peut être présenté en anglais (Seule la « fiche résumé grand public » doit impérativement être en français).

NB : Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces non compris

** Informations obligatoires pour la validation du dossier de candidature*

Etape : Candidat

Informations sur le candidat

- Nom et prénom du porteur*
- Date de naissance et nationalité*
- Coordonnées (adresse, email de contact pendant la durée du financement, email secondaire et téléphone) *
- Numéro ORCID¹ du porteur
- Affiliation et statut du porteur*
- Informations sur l'employeur actuel

Formation du candidat

- Informations sur le master 2* : date d'obtention ou prévue, intitulé, université d'inscription
- Informations sur le doctorat d'université (PhD)* : date de début de thèse, date d'obtention ou prévue, directeur de thèse, école doctorale, université d'inscription.
La date prévue d'obtention de la thèse doit inclure la 4^{ème} année demandée. Elle doit être au minimum de 6 mois après la date de prise d'effet du financement et ne peut pas être inférieure à 3 ans après la date de début de thèse.
- Autre formation : information sur les autres diplômes/formations (intitulé, date d'obtention ou prévue, établissement)

Lettre de motivation du candidat* (3000 caractères)

CV du candidat

- CV court (3 000 caractères)
- Joindre un CV* (format PDF, 5 Mo maximum)

Communications scientifiques du candidat

- Publications majeures du candidat dans les revues à comité de lecture (en chronologie inversée): auteurs – journal – année – titre – lien PMID ; *10 publications maximum. Souligner le nom du candidat dans la liste des auteurs. Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article. Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum). Pour les publications soumises, joindre le pdf de l'article.*
- Autres valorisations du travail scientifique : présentations congrès, posters...

Etape Identification scientifique

- Types de recherche* (fondamentale, translationnelle, clinique ou autre à préciser – plusieurs choix possibles)
- Groupe d'âge de la population étudiée* (plusieurs choix possibles)
- Thématiques et disciplines associées au projet de recherche* (1 à 5 disciplines ordonnées par ordre décroissant d'importance, discipline la plus pertinente en premier)
- Mots-clés (français et anglais)* (1 à 5 mots-clés)
- Localisations cancéreuses associées au projet de recherche* (aucune localisation, toutes localisations ou 1 à 10 localisations du cancer primitif et des métastases)
- Classifications CSO² associées au projet de recherche* (1 à 2 items)

¹ Pour plus d'information voir : <https://orcid.org>

² Pour plus d'information sur la classification CSO (Common Scientific Outline) voir <https://www.icrpartnership.org/cso>

Etape Projet scientifique

- Titre du projet en français et en anglais*
- Acronyme
- Résumé du projet scientifique* (contexte, hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus...) (1 200 caractères)
- Brève description des travaux envisagés et des résultats attendus : mettre en évidence le contexte scientifique, les enjeux, la pertinence en cancérologie, l'aspect innovant et la faisabilité du projet.* (10 000 caractères)
- Bibliographie* (3 000 caractères)
- Vous avez la possibilité de joindre des figures (chargement d'1 ou 2 fichiers images format jpeg, jpg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo). Pensez à vérifier que l'image est lisible dans le dossier (téléchargement du dossier en pdf)
- Echancier précisant par semestre les étapes clés et résultats attendus* (5 000 caractères)

Etape Laboratoire

Laboratoire d'accueil du candidat* : *le laboratoire d'accueil peut être en France ou étranger mais le candidat doit être inscrit dans une université française*

- Nom de l'établissement – adresse – direction (nom prénom)
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – adresse – direction
- Etablissement de tutelle pour les laboratoires en France : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Equipe et responsable de l'équipe (nom, titre, statut, affiliation, email, tél)
- Responsable d'encadrement du jeune chercheur (nom, titre, statut, affiliation, email, tél) ; joindre le CV du responsable d'encadrement (format PDF, 5 Mo maximum)
- Joindre l'organigramme de l'équipe sous forme de liste pour évaluer l'environnement scientifique du candidat (nombre d'enseignant-chercheurs, chercheurs, HDR, etc...) ; (format PDF, 5 Mo maximum)
- Si la thèse est réalisée en cotutelle, merci de renseigner les autres laboratoires impliqués (Nom, structure de rattachement, responsable d'encadrement du jeune chercheur, ville et pays) (1 000 caractères).
- Lister les autres candidatures déposées par l'équipe dans le cadre des appels à projets aides individuelles ouverts concomitamment (nom, prénom, type d'aide demandée et intitulé du projet de recherche).

Publications du laboratoire ou de l'équipe d'accueil*

- Publications majeures du laboratoire ou de l'équipe dans les revues à comité de lecture (en chronologie inversée): auteurs – journal – année – titre – lien PMID
*1 à 10 publications. Souligner le nom des membres de l'équipe dans la liste des auteurs.
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)*

Laboratoire d'origine du candidat (facultatif)

- Nom de l'établissement – adresse – direction (nom prénom)
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – adresse – direction
- Etablissement de tutelle pour les laboratoires en France : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Equipe et responsable de l'équipe (nom, titre, statut, affiliation, email, tél)
- Responsable d'encadrement du jeune chercheur (nom, titre, statut, affiliation, email, tél, CV)
- Date de départ du laboratoire d'origine

Etape Financement

- Type de formation demandée*
- Date de prise d'effet souhaitée* : la date de prise d'effet doit être antérieure au minimum de 6 mois à la date prévue d'obtention du doctorat.
- Date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil*
- Autres demandes : précisez si la demande a été présentée à d'autres organismes financeurs
- Ressources antérieures au cours des 3 dernières années* : indiquez vos ressources antérieures au cours des 3 dernières années
- Organisme gestionnaire* : type, nom, acronyme, informations de contact du responsable habilité à gérer les fonds.

Rapport d'activité

- Avez-vous déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC? *

Si oui préciser :

- Type de financement* - montant, date de début et durée
- Titre du projet* (500 caractères)
- Rappel des objectifs du projet de recherche* (1 500 caractères)
- Principaux résultats obtenus et réalisation de ces objectifs* (4 000 caractères)
Vous avez la possibilité de joindre des figures (1 ou 2 fichiers images format jpeg, jpg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo)
- Publications scientifiques majeures dans des revues à comité de lecture (en chronologie inversée)
Auteurs – journal – année – titre – lien PMID (Souligner le nom du porteur et des membres de l'équipe)
Vous avez la possibilité de joindre les publications (format PDF, 5Mo maximum)
- Autres communications liées au projet financé (1000 caractères)
- Commentaires (500 caractères)

Pièces jointes (les fichiers doivent être au format pdf d'une taille inférieure à 5 Mo)

- Lettre d'acceptation motivée du directeur du laboratoire d'accueil signée par le directeur du laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil signée par le responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du directeur et/ou responsable d'encadrement du laboratoire d'origine signée par le directeur et/ou responsable d'encadrement.
- Pour les demandes de 4^{ème} année de thèse, joindre le rapport du dernier comité de suivi de thèse s'il est disponible (format PDF, 5Mo maximum)

Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

- Titre de projet vulgarisé publiable sur tout support de communication* (500 caractères)
- Contexte de la recherche* (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique* (500 caractères)

En cas de financement, le contenu de la "Fiche résumé grand public" pourra être utilisée par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs ou les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation ARC et je donne expressément mon accord à cette utilisation : oui / non.*

Validation du dossier (soumission)

- Validation finale du dossier
Attention : La candidature ne sera pas enregistrée tant que le dossier n'est pas validé par le candidat.